

Le Chevalier



Chers adhérents, chers lecteurs, chers amis,

Voilà !

On s'apprêtait à vous parler enfin, comme promis, de réussite sportive, d'exploitation pétrolière, de finance internationale, etc... car, lassés de tourner sans cesse autour des problèmes que posent les religions, on se donnait comme ambition nouvelle de s'en écarter, d'explorer d'autres domaines de croyances, de privations de libertés, faisant surgir de nos sociétés des ressorts laïques inouïs.

Et bien non ! l'actualité nous prive de ce plaisir... mais pour notre plaisir, un plaisir tout autre, nouveau, brusque et inattendu, autrement enivrant, celui d'assister au réveil de peuples arabo-musulmans...

Réveil laïque ? c'est notre immense espoir...

et maintenant...

à vos souris !



Le Chevalier de La Barre

Association pour la promotion de la laïcité, la liberté de conscience et d'expression

Maison des associations du 18^{ème} • 15 passage Ramey • 75018 PARIS

Web : www.laicite1905.com • Courriel : labarre@laicite1905.com



Sommaire

si vous souhaitez...

cliquez ici

L'éditorial

Le Chevalier et l'Histoire

1 vivre les derniers combats de Las Calas pour le « droit naturel »
« *Aux sources de la laïcité (5)* »

Le Chevalier et le Monde

1 apprécier l'exemple tunisien à l'aune de notre confiance en la démocratie
« *Les vérités d'un peuple* »
2 évaluer les chances et les échéances de sortie de la spirale terroriste islamique
« *D'un attentat à l'autre* »

Le Chevalier et la Société

1 vous indigner de voir les journalistes se vautrer dans les transats que Marine déplie
« *Colère politiquement correcte* »
2 mesurer une fois de plus la force émancipatrice de notre République
« *Conscience laïque* »

Le Chevalier et la Culture

1 emprunter une voie nouvelle de pédagogie civique
« *enseigner la laïcité (1)* »
2 vous enivrer un instant à un parfum de liberté révolutionnaire
« *L'abbesse de Jouarre d'Ernest Renan* »



Le Chevalier

Publication de l'association *Le Chevalier de la Barre*, association loi de 1901

Directeur de la Publication : Daniel Benichou

Comité de Rédaction : Daniel Bénichou • Guy Bénédeti • Thierry Blanchet •

Marie-Danielle Gaffric • Florence Gauthier • Jean Piriou

Chers adhérents de notre association « *Le Chevalier de La Barre* »,
Chers amis,

En ce début d'année 2011, à peine boudérons-nous notre plaisir: la scène internationale contient des promesses inouïes en matière de laïcité.

Une fièvre revendicatrice

L'explosion a d'abord enflammé la Tunisie. Le peuple est descendu dans la rue pour chasser le régime de Ben Ali, kleptocratie brutale. Il l'a accompli de façon digne et mesurée. La liberté d'expression a été reconquise en quelques jours. Les Tunisiens goûtent à nouveau le plaisir de lire une presse critique d'opinion, nationale et internationale, d'aller au cinéma. La joie est grande d'entendre l'opposition s'exprimer. Le peuple est impatient de faire son choix dans les urnes, dans ce pays où le niveau d'instruction des jeunes est élevé et où les femmes ont mené un long combat pour leur émancipation.

Les Egyptiens ont très vite suivi ce mouvement en descendant dans les rues d'Alexandrie, de Suez et du Caire ; où ils ont occupé la place Tahrir par centaines de milliers pendant plus de dix jours. Ils ont affronté policiers en uniforme, hommes en civil de la

espoirs et craintes

Les espoirs sont grands mais les craintes ne le sont pas moins d'un durcissement revanchard de ces mouvements (d'inspiration sociale), d'un désordre durable qui conduirait à des prises de pouvoir brutales : généraux, islamistes radicaux.

A cet égard, on sait que cette région est, depuis des décennies, « travaillée » par les Frères Musulmans qui ont créé des réseaux d'influence et de soutien social et... spirituel, auprès de populations exténuées de misère et de soucis quotidiens.

Quelle part du pouvoir revendiqueront-ils dans les gouvernements qui résulteront des élections législatives à venir ?

On sait aussi que la présence terroriste d'Al-Qaïda (Aqmi) aux frontières sud de ces

Sûreté d'Etat, et aussi partisans (?) de Moubarak. Les manifestants ont reçu l'appui implicite des puissances occidentales soucieuses d'une transition souple et l'Armée a jugé légitime leurs revendications. (On a vu aussi les Frères musulmans se joindre aux manifestations.)

Il n'est donc plus question d'une exception tunisienne.

La région a été prise d'une fièvre revendicatrice.

En Jordanie les manifestants ont obtenu le départ du Premier ministre

Au Yémen, l'opposition s'est réveillée et demande le départ du président Saleh.

En Algérie, Bouteflika a accordé la levée du couvre-feu instauré de longue date afin de calmer l'ardeur des premiers combats opposant la police aux jeunes dans les rues d'Alger.

pays sera un risque permanent de déstabilisation pour ces régimes.

D'ailleurs, les dictateurs aujourd'hui renversés ou en voie de l'être ont pris hier prétexte de ces menaces (Frères Musulmans et Al-Qaïda) pour durcir et personnaliser leur régime qu'ils appellent démocratique, invoquant à tout propos le respect des « droits universels » qu'ils ne cessent de bafouer. Quelle imposture !

De Gaulle avait dit un jour avant de se rendre au proche et Moyen-Orient: « Je pars avec des idées simples dans une région compliquée. »

Faisons un rêve.



Balayer les complexités

Et si ce qui advient dans cette région avait la simplicité de soulèvements populaires spontanés ?

Et si cette spontanéité qui se manifeste ici et là pouvait créer des liens de solidarité que les peuples arabo-musulmans n'avaient pas réussi à nouer jusqu'à présent ?

Et si un vent frais de solidarité pouvait enfin souffler sur cette région, balayant les miasmes multiples des complexités qui la paralysent ?

D'abord les ambitions économiques des grandes puissances dans cette région, ensuite les rivalités religieuses (sunnites/chiites/wahhabites, musulmans/coptes,...) auxquelles les civils paient un lourd tribut, enfin la pesanteur d'un face à face figé entre Israéliens et Palestiniens.

modeste affaire

Rappelons: la Halde avait jugé discriminatoire le licenciement d'une salariée voilée.

Mais le conseil des Prudhommes de Mantes-la-Jolie l'a récemment validé, reconnaissant « l'insubordination caractérisée et répétée » de cette employée.

Ainsi « le jugement s'oriente vers une extension du principe de laïcité à toutes les entreprises. Le tribunal reconnaît qu'il est licite qu'une société privée institue un règlement intérieur qui restreint la liberté religieuse et protège la neutralité. » (Yves Nicol, avocat au droit du travail).

Pouvons-nous nous glorifier de cette modeste avancée laïque ? peut-être.

Je garde en mémoire les propos d'un ami

Faire advenir le pouvoir des pauvres, les plus nombreux dans cette région, n'est-ce pas une idée simple ? Que ces peuples trouvent eux-mêmes leur voie sans faire appel aux voies du Ciel, n'est-ce pas aussi une simple idée ?

Ce n'est plus un rêve : on parle ici tout simplement de démocratie et de laïcité.

Et maintenant combien pèsent nos petits soucis hexagonaux comparés à ce qui se joue sur l'autre rive de la méditerranée ?

Nous rendrons-nous ridicules par exemple en évoquant l'affaire de la crèche Baby Loup des Yvelines ?

maghrébin: « Chaque victoire que la laïcité remporte sur une prétention islamique en France est une victoire dont nous bénéficions, nous, en Afrique du nord. »

Et je me dis alors que les soulèvements populaires auxquels nous assistons ont sans doute partie liée avec le combat que nous menons dans l'hexagone.

Oui, il y a des raisons d'espérer.

Bonne année républicaine et laïque
Bonne lecture et à bientôt.

Le Président, Daniel Bénichou

Le Chevalier

Publication de l'association *Le Chevalier de la Barre*, association loi de 1901

Directeur de la Publication : Daniel Benichou

Comité de Rédaction : Daniel Bénichou • Thierry Blanchet •

Marie-Danielle Gaffric • Florence Gauthier • Jean Piriou



À la suite de la controverse de Valladolid, le droit humain refuse de conclure le débat. Le droit divin n'ose pas davantage prendre la défense des peuples indiens et reste complice du parti colonial triomphant, en se taisant sur les crimes qui continuaient d'être commis. Il ne reste plus à Las Casas que le droit de résistance à l'oppression. Sa nouvelle stratégie est de former des missionnaires qui, par leur action personnelle, obtiendront des résultats individuels, comme apprendre les langues et les formes d'existence des Indiens, inciter les esclavagistes à renoncer à leurs pillages et à leurs esclaves et à les restituer, devant notaire, aux Indiens eux-mêmes.

Las Casas, derniers combats

Jusqu'à sa mort, Las Casas reste en correspondance avec ses amis indiens et missionnaires qui l'informent de la situation. Pour sa part, il continue de siéger au Conseil des Indes, afin d'empêcher, par sa présence de défenseur des Indiens, la victoire du despotisme colonial.

Contre la tentative de corruption du roi d'Espagne par le parti colonial fut un de ses derniers combats : en 1554, Philippe II, associé à la couronne par son père, est en guerre difficile contre l'empire ottoman et le Royaume de France. Il a de gros besoins financiers et le parti colonial mexicain saisit cette occasion pour lui proposer une belle somme d'argent en échange de la reconnaissance de l'*encomienda*. Philippe II n'ose accepter. Un peu plus tard, c'est au tour du parti colonial péruvien de lui réitérer cette offre, en échange de la même reconnaissance de l'*encomienda*.

« Contre la tentative de corruption du roi d'Espagne par le parti colonial fut un des derniers combats de Las Casas »

Charles-Quint, en proie à ses questions de conscience, abdique en 1555 en faveur de son fils et se retire dans un couvent où il finira ses jours, en 1558. Voilà Philippe II émancipé de la présence de son père ! Il autorise de nouvelles « conquêtes » en Amérique, alors que son père les avait interrompues au moment de la publication des Nouvelles lois de 1542. Philippe II va-t-il céder à la corruption ? C'est ce que Las Casas veut empêcher : il organise avec ses amis indiens et missionnaires du Pérou, une réponse cinglante au parti colonial : en 1556, ils sont en état d'offrir à Philippe II une somme d'argent qui dépasse celle de leurs ennemis, accompagnée de la demande de la suppression définitive de l'*encomienda* !

Après ce contre don profondément humiliant, Philippe II n'ose pas accepter le don du parti colonial, mais ne répond pas pour autant à la demande des Indiens...

Une conscience critique

Depuis 1552, Las Casas rédige sa grande *Histoire des Indes*, qui raconte en détail la « découverte », la « conquête », la « colonisation » et tous les crimes commis contre les droits de l'humanité lors de ces étapes de la « destruction des Indes ». Il a rassemblé le maximum de sources et offre des descriptions des peuples indiens, de leurs façons de vivre, de leurs langues, de leurs mœurs et croyances, accompagnées de la présentation des régions qu'il a connues, de la description de la faune, de la flore, de l'agriculture et de

la chasse indiennes : il est ainsi devenu l'historien de cet immense événement et l'anthropologue des peuples qui habitent cette partie du monde et ses travaux demeurent une source de premier plan. Las Casas a combattu pour défendre les droits individuels des Indiens, mais aussi les droits de ces peuples à leur territoire, à leurs sociétés. Il refuse que les Indiens soient conquis, colonisés, détruits et convertis de force. Il refuse l'eurocentrisme qui se présente comme le seul modèle de civilisation.

Dans sa vie et ses livres, Las Casas a exprimé



avec force sa conscience critique de la « barbarie européenne » et a inventé, avec ses amis missionnaires ou clercs dans les universités d'Espagne, le langage de la résistance à l'oppression conquérante, coloniale, impérialiste, mais aussi celui des droits universels des peuples à leur souveraineté. Concevoir la notion d'unité du genre humain était indispensable pour fonder les droits individuels. Le droit de liberté est pensé par opposition à l'esclavage et à d'autres formes d'oppression et conçu comme un droit attaché à la personne, un droit qui est le « propre de l'humanité* » et est alors un droit universel au genre humain.

Au terme de sa vie, il a eu une claire conscience de son échec devant l'offensive monstrueuse du parti

colonial et demanda à ses exécuteurs testamentaires de ne pas publier son *Histoire des Indes* avant 1600, espérant que d'ici là, la situation redeviendrait favorable à la réception d'un tel ouvrage : il ne manquait pas d'optimisme ! et son livre demeura encore à l'état de manuscrit inconnu, jusqu'à la fin du XIX^e siècle...

Conquête, colonialisme, oppression contre les droits de l'humanité : l'enjeu est tel qu'un défenseur comme Las Casas ne pouvait échapper aux calomnies les plus abjectes ! c'est ce que nous verrons au prochain numéro...

Florence Gauthier

« Concevoir la notion d'unité du genre humain était indispensable pour fonder les droits individuels »



*Sur le droit naturel voir Ernst Bloch, *Droit naturel et dignité humaine*, (1961) trad. de l'allemand, Payot, 1976 ; Florence Gauthier, *Triomphe et mort du droit naturel en révolution, 1789-1795-1802*, Paris, PUF, 1992 ; Brian Tierney, *The Idea of Natural Rights, 1150-1625*, Grand Rapids USA-Cambridge UK, Eerdmans Pub., 1997.



Les vérités d'un peuple

Je me souviens d'un article de « La Stampa » datant de quelques mois.

Le journaliste disait adieu à la révolution. Mais, adieu, précisait-il, parce que la révolution avait laissé la place à la révolte. Et il donnait quelques exemples de ces révoltes qui, en Europe, ces dernières années, avaient pu laisser d'ardents souvenirs : Clichy-sous-bois en 2005, Athènes en 2008, Londres en 2010...

Son analyse était à peu près la suivante : la révolte est fille de la démocratie représentative car celle-

Le sacrifice d'un homme

Et aujourd'hui que voit-on ? Un pays, la Tunisie, où l'exemple d'un marchand, dépossédé de son étal par une police violente et méprisante, un marchand qui de désespoir s'immole par le feu, et dont le sacrifice fait descendre le peuple dans la rue.

D'abord pour honorer la mémoire de cet homme, pour exprimer ce que cet homme avait enduré jusqu'à ce geste; puis s'identifiant à cet homme, rappeler les brimades que chacun a vécues ; et ces cris se répercutant dans la foule en innombrables échos, transformant ce mouvement en révolte. Et la colère s'est propagée de ville en ville.

-Dis-moi, est-ce une révolution ? -Oui, Sire Ben Ali, c'en est une ! Il vaut mieux que vous disparaissiez. -Pourquoi donc ? -Parce qu'ils réclament une démocratie. - Ah, c'est donc dangereux? -- Oui,

luttons et privilèges

Nostalgiques... les souvenirs des combats du peuple français pour les libertés sont présents à notre esprit. Certains se souviennent encore de mai 1968. Nous pouvons avoir la nostalgie des barricades... la vibrante fraternité des étudiants, l'enthousiaste sincérité de l'engagement, l'exubérante volonté de changer la société.

Peu importent les désillusions qui ont suivi. Ces journées d'explosion civique ont renouvelé la capacité des jeunes à briser dans la rue une frontière, celle qui sépare police et politique.

Au « circulez, il n'y a rien à voir » des forces de l'ordre, ils ont substitué « Restez, on vous parle de votre condition de citoyen »

Et ils en ont parlé en des termes, des formules, des slogans inoubliables de vérité et de poésie.

Mais aujourd'hui, sommes-nous encore

ci n'offre aux jeunes que l'attrait de la consommation sous la surveillance d'une police d'Etat. Et cette jeunesse finit par descendre dans la rue dans un élan festif pour dire qu'elle existe et qu'on l'ignore.

Ce que ce journaliste exprimait, c'est un sentiment que nous sommes nombreux à partager. Ces révoltes ne sont pas alimentées par un quelconque projet de société. Elles sont chaotiques à l'image des secousses qui ébranlent nos vies. Pas plus que ces jeunes nous ne pouvons proposer un sens à notre destin commun, national et européen.

Sire, car ils pourraient réclamer aussi votre tête.

Nous, Français, regardons cela avec enthousiasme et nostalgie.

Enthousiastes, qui ne le seraient ?

Nous nous associons à la douleur de ce peuple asservi, spolié. On voulait nous faire croire que ce régime un peu bling-bling, un peu roublard était un moindre mal, qu'il avait favorisé une certaine expansion économique, que l'éducation pour tous était une réalité, que le tiers des ados étaient étudiants, que

les femmes avaient obtenu des droits qui les plaçaient à l'égal des hommes, bref que la Tunisie était une exception au Maghreb. Mais nous voyions bien que la presse était muselée, que les opposants au régime devaient se cacher ou s'exiler, que les jeunes sortant de l'université étaient au chômage...

capables de formuler en termes clairs des vérités ?

Les Tunisiens, eux, ont un projet : la démocratie. Ils ne l'ont guère goûtée, ils n'en sont point saturés comme nous le sommes, nous qui avons épuisé à peu près tous les défauts, les risques, les saveurs, les joies, les excès de la démocratie représentative. Nos révoltes ne sont plus que des révoltes de privilégiés.

L'exemple de la Tunisie nous redonnera-t-il la conscience de cette richesse, acquise après des siècles de tâtonnements, d'avancées, de reculs, de luttes, de déconvenues, de victoires ?

Avons-nous encore la force de la promouvoir ? N'oublions pas que la défense de la démocratie est inséparable de celle de la laïcité.

Les Tunisiens sont au seuil d'une nouvelle vie.

JP 24.01





D'un attentat à l'autre

Se souvient-on des péripéties ayant l'été dernier entouré le projet de construction d'un centre communautaire et religieux à l'emplacement, des tours jumelles de Manhattan (dit « site Ground Zero »), détruites par l'attentat du 11 septembre 2001 ?

3 juillet 2010. La mairie de New-York vient de lever le dernier obstacle à l'érection d'un centre religieux et communautaire intitulé la Maison Cordoue, mosquée édifiée à proximité immédiate de Ground Zero. Une association évangélique a aussitôt dénoncé le projet comme une « hérésie » : « Le 11 septembre ils nous ont déclaré la guerre ; cette mosquée célébrerait leur victoire. ». Michael Bloomberg, le maire, soutient à l'opposé qu'admettre cet argument « constituerait une victoire des terroristes ».

Le pays compte près de 2000 mosquées pour environ 2,5 millions de musulmans. L'hostilité aux mosquées s'est répandue depuis quelque temps dans tout le pays, véhiculée par l'aile dure des conservateurs : « Les mosquées sont des monuments au terrorisme. », « L'islam n'est pas une religion, mais une menace pour notre civilisation. », disent-ils.

Terrorisme sans issue ?

Il me revient à l'esprit la réponse que fit un jour Umberto Eco à qui un journaliste demandait s'il accepterait un débat avec un homme de la mouvance fasciste. Il lui dit que de toute façon il ne pourrait serrer la main d'un homme qui aurait dans l'idée de l'éliminer à la première occasion.

Je suis (nous sommes) dans un rapport semblable avec la mouvance intégriste de l'islam, que ce soit avec Al-Qaïda ou tout groupuscule terroriste qui s'en réclame ou non. Leur but est de m'éliminer puisque je ne suis pas musulman ; et dans le cas où je le serais, puisque je n'observe pas rigoureusement les principes de l'islam ; et dans le cas où je le serais et suivrais rigoureusement ces principes, puisque je me place du côté des Occidentaux, et dans le cas...

Evidemment, comme je suis athée et Occidental et blond et...

13 août 2010. Lors d'un dîner offert aux représentants de la communauté musulmane, le président Obama défend le droit de construire une mosquée près de ce site sensible. « Les musulmans ont les mêmes droits à pratiquer leur religion que quiconque dans ce pays. Cela inclut le droit de construire un lieu de culte et un centre communautaire dans une propriété privée du bas-Manhattan. ».

Devant le tollé provoqué immédiatement chez les républicains, B. Obama déclarera le lendemain : « Je ne me suis pas prononcé sur la sagesse de bâtir une mosquée à cet endroit-là, mais sur le droit de ces personnes à le faire. »

Le Président Obama se sort de ce pas délicat avec les arguments des Etats de l'Union. Il est dans une logique toute américaine de défense des religions quelles qu'elles soient. La distance avec la tragédie des tours jumelles lui permet un discours plus tolérant que celui de son prédécesseur qui avait reçu cette attaque de plein fouet en tout début de mandat.

Mais sur le fond, la réponse dénote une attitude sans ambiguïté vis-à-vis de l'extrémisme islamiste et de ses actes terroristes.

« La sagesse est aussi de distinguer ceux qui vivent les feux de la haine de ceux qui n'en sont nullement porteurs »

A l'horizon de notre quotidien, le problème est sans issue. De quelle issue parle-t-on ici ? Celle qui conduirait à se reconnaître mutuellement comme des hommes partageant la même terre, aspirant à vivre en harmonie avec l'autre.

Reconnaissance inenvisageable avec ces extrémistes religieux. Alors que faire ?

Les ignorer ? Evidemment la médiatisation des attentats n'est pas la meilleure chose. Il est bien difficile de passer sous silence cinquante corps déchiquetés par une bombe. Il est bien difficile de ravalier sa peur en ignorant celui qui, à tout moment, peut vous égorger.

Les combattre ? C'est venir sur leur terrain qui est celui de l'affrontement, à moins qu'ils ne choisissent de se replier pour s'évanouir dans l'anonymat du monde.

Ils reviendront et provoqueront à nouveau l'affolement des médias et la peur des citoyens.



témoignage citoyen

Le problème est-il vraiment insoluble ?

D'autres exemples dans le passé de radicalisme meurtrier ont montré que le temps vient à bout de ces mouvements. Le mal court mais il perd haleine à force de courir et finit par s'étouffer.

La solution est... la sagesse. La sagesse est de faire la part des choses.

La sagesse est d'abord de penser d'un côté le ressentiment (comment le dissoudre) que creusent les blessures du passé, et de l'autre l'espoir (comment l'entretenir) qu'ouvrent les promesses de l'avenir.

La sagesse est aussi de distinguer ceux qui avivent les feux de la haine de ceux qui n'en sont nullement porteurs.

Plusieurs citoyens français, intellectuels d'origine arabe, signataires d'un appel condamnant les attentats antichrétiens d'Irak et d'Egypte, publié par « Libération » le 12 janvier, nous y invitent.

Bariza Khiari, sénatrice de Paris, : *« l'islam est avant tout une spiritualité, portée par des citoyens qui ne représentent pas un danger pour la société. Il faut*

en finir avec l'image du musulman avec un couteau entre les dents et montrer des modèles positifs. »

Naïma Mfadell, déléguée auprès du préfet à Mantes-la-Jolie : *« Il y a encore 5 ou 10 ans, on ne souhaitait pas prendre position sur des sujets liés à l'islam, car on craignait que cela rajoute sur la stigmatisation dont on était l'objet. Si on le fait aujourd'hui, c'est parce qu'on se sent à l'aise dans notre appartenance française, sans renier nos origines. C'est la preuve d'une maturité de notre citoyenneté. »*

Ces paroles, nous les aurions appréciées encore plus quand des attentats islamistes ne visaient pas spécifiquement une religion. Mais ici encore, exerçons notre sagesse.

Au fond ces paroles nous rassurent sur le sens laïque que nous imprimons à notre société, sur l'interprétation qui en est faite et sur son influence qui à cette occasion se fait jour.

JP



Colère politiquement incorrecte

C'est un coup de Trafalgar, une vague scélérate qui m'est tombée dessus alors que j'écoutais paisiblement France Inter comme chaque matin. Pour filer la métaphore, j'ajouterai que l'état de colère dans lequel ce journaliste m'a mise avait un rapport avec la Marine. Le Pen bien entendu ! Non je n'enclencherai pas une discussion sur le mot « occupation », mot battu, rebattu par tous les vents de mer et de terre.

Je vais résumer la démonstration que fit ce chroniqueur : « *A notre époque, il est mal vu d'être raciste. Alors on contourne l'obstacle et on est antimusulman. Pour justifier légalement cette attitude, ce masque, cette islamophobie, on utilise un outil constitutionnel, la laïcité.* »

Et il concluait « *la laïcité est une sorte de religion* ».

rues interdites

Oui, il est évident aux yeux de tout un chacun qu'occuper illégalement les rues d'une ville n'est pas tolérable.

En effet, à la liberté de croire ou de ne pas croire énoncée par la loi de 1905 et, en conséquence, celle de prier, s'oppose une autre liberté fondamentale celle de circuler librement avec l'égal accès de tous aux voies publiques. Quand les rues Polonceau, Myrrha, Léon, la rue des Poissonniers etc. sont fermées au public et que les trottoirs sont inaccessibles aux passants, on se trouve face à un délit. D'autant que l'article 27 de la loi de 1905 prévoit que « *les cérémonies, processions et autres manifestations extérieures d'un culte sont soumis au régime de la police municipale* ». De plus la Convention européenne admet en son article 9-2 que : « *les considérations de l'ordre public dans une société démocratique* » peuvent justifier des restrictions à la liberté de manifester sa religion. Il faut rappeler aussi « *qu'une déclaration préalable est indispensable pour toute manifestation de la voie publique.* »

Pourquoi continuer de prendre les Français pour des naïfs. Comment leur faire croire que ces musulmans des 18ème et autres arrondissements prient dans la rue par manque de lieux de culte. On a entendu sur les ondes le Recteur Dalil Boubakeur proposer sa grande mosquée aux heures incriminées. Des enquêtes ont prouvé que les pratiquants venaient de toute l'Île-de-France. Il s'agit non pas de musulmans comme nous en connaissons tous, nos amis, nos voisins. Il s'agit

Promis, juré, il l'a dit !!! Je ne sais même pas s'il s'est servi comme je viens de le faire de l'expression modalisatrice : « *une sorte* ».

Je n'ai pas envie de revenir sur les propos de Marine Le Pen. Je constate que par leur couardise, leur aveuglement, (au choix), les politiques lui déroulent un tapis rouge. Elle énonce ce que tout le monde voit et ce sur quoi, politiquement trop corrects, nous n'osons mettre des mots. Elle montre la réalité, **NON** le roi n'est pas couvert de somptueuses étoffes invisibles aux imbéciles,

OUI, LE ROI EST NU !!!

Nous, membres d'associations laïques, avons été les premiers à fermer les yeux, à jouer les idiots utiles ! Pourquoi ? Pour la même raison, il ne faut pas être raciste ! C'est pas bien et puis c'est interdit.

Les politiques, les journalistes, ceux qui tiennent les médias, prennent les Français pour des crétins.

d'extrémistes prosélytes.

Ces extrémistes par leurs exhibitions exacerbent les tensions entre les habitants des quartiers qu'ils occupent à heures fixes chaque vendredi, illégalement. Ils fournissent surtout d'excellents arguments aux autres extrémistes xénophobes.

Nos responsables politiques refusent d'intervenir et de faire respecter la loi. Ils chercheraient à déclencher des émeutes qu'ils ne s'y prendraient pas autrement.

Non, la laïcité n'est pas une religion ou alors, elle l'est au sens de relier ensemble les humains d'opinions et de croyances différentes. Si la laïcité était respectée si on coupait l'herbe sous le pied de tous ces prosélytes qui ne respectent pas la neutralité nécessaire au bien vivre ensemble, la peur de la montée de l'islamisme, tant exploitée par certains, n'existerait plus. Les musulmans que nous connaissons et apprécions s'en porteraient mieux et nous avec eux.

Ce journaliste m'a mise en colère et je pense que cacher la réalité à l'époque de l'internet est une sottise. Il serait temps de comprendre que les Révolutions peuvent être les enfants de Facebook et autres Twitter. La Tunisie l'a prouvé.

Les juges d'Abbeville n'auraient pas pu condamner notre petit Chevalier à notre époque. La France des Lumières informée par le net se serait levée pour le défendre.

M.D Geoffroy Gaffric

Nota: Les prières sur la voie publique restent interdites à Saint Gratien depuis l'arrêté municipal de la mairie.



Conscience laïque

Faiza, femme marocaine portant le voile intégral, s'était vue refuser il y a deux ans par le Conseil d'Etat sa naturalisation en raison de la « *pratique radicale de sa religion* » et « *d'un comportement en société incompatible avec les valeurs essentielles de la communauté française* ». L'avis juridique du Conseil d'Etat la décrivait comme « *vivant presque recluse et retranchée de la société française* », n'ayant « *aucune idée sur la laïcité et le droit de vote* » et « *vivant dans une soumission totale aux hommes de la famille* ».

une frontière claire

Nous, laïques convaincus, sommes évidemment ravis de l'attitude de Faiza et de l'orientation qu'elle a donnée à son existence.

Nous imaginons volontiers que le choc produit par le refus de naturalisation a provoqué chez elle une prise de conscience ayant entraîné une suite de décisions propices à son émancipation.

Il est significatif que le choc produit chez elle ne soit pas d'ordre spirituel, puisqu'elle est restée constante et claire dans son rapport à l'islam.

L'organisation laïque de notre société lui a simplement permis de prendre appui sur nos pratiques

Aujourd'hui divorcée, ayant rompu un mariage arrangé, mère de quatre enfants dont elle a la garde, Faiza a décidé de se dévoiler. Elle a trouvé un travail. Elle travaillera en cheveux, « *parce que c'est comme ça en France* », dit-elle. « *Je suis toujours très croyante, ma foi en Dieu est la même : il n'y a qu'un morceau de tissu qui a changé* ». Elle ajoute que sa décision prise il y a un an n'a rien à voir avec la loi d'interdiction promulguée en octobre.

pour repartir dans une nouvelle vie.

La laïcité a tendu à Faiza une main secourable.

La laïcité semble bien avoir dessiné dans notre pays une frontière claire et précise marquant la limite entre le spirituel et le temporel.

La loi de 1905 est la légalisation de cette frontière en même temps qu'elle en est la marque symbolique.

JP

La laïcité a tendu à Faiza une main secourable.



Enseigner la laïcité (1)

Dans notre association *Le Chevalier de La Barre*, nous nous sommes toujours demandé pourquoi les intellectuels français, dans notre République laïque, se posaient de façon récurrente la question de l'enseignement des religions à l'école et jamais celle de l'enseignement de la laïcité.

Etrange...

On se souvient de la polémique que l'enseignement des religions avait soulevée il y a quelque temps quand de bons esprits s'étaient entichés de « l'idée » que les religions ne donneraient plus prétexte à polémiques si elles étaient bien assimilées par les jeunes dès l'âge scolaire.

« L'idée » bute évidemment sur la pratique de son application.

Qui pourrait enseigner mieux une religion sinon

un religieux, un clerc, auquel cas son enseignement n'aurait plus du tout le caractère laïque de l'école de la République ?

Si l'on confiait l'enseignement de religions au maître, laïque par définition, que diraient les parents de l'élève convaincus que cet enseignement doit être confié à un clerc ?

Sauf à considérer que le clerc est plus apte que le maître à former l'élève (ce qu'un Président de la République a pu prétendre !), « l'idée » débouche sur une aporie dont certains esprits bien-pensants ont pris d'ailleurs prétexte pour dire que l'école laïque est une ineptie.

Il ne leur était pas venu à l'esprit que la religion ne peut être l'objet d'enseignement puisqu'elle n'induit aucune formation intellectuelle objective.

repli communautaire

C'est en 1989 qu'on découvre les difficultés à penser de nos jours la laïcité : c'est à propos du foulard des lycéennes. On a vu ensuite le temps nécessaire pour agir.

L'avantage de cette longue période d'indécision (15 ans) fut d'en débattre et de façonner certains esprits. L'inconvénient largement ressenti fut de lasser l'opinion. Une majorité de la population se contenta de la conviction et de la suffisance d'appartenir à une République laïque, d'avoir une mentalité laïque ; mais en fait une faible part profita de cette période de réflexion. A côté, la minorité des non laïques trouvaient dans ces attermoissements matière à mépriser la laïcité.

La religion ne cesse de torturer nos sociétés.

Les religions monothéistes contiennent chacune, séparément, des ferments d'hégémonie planétaire, levain d'assujettissement idéologique et de guerre religieuse.

La religion catholique semble en

France apprivoisée mais rien ne dit que sur fond de crise n'émergeraient à nouveau ses anciens démons. D'autant que l'islam lui conteste aujourd'hui sa prédominance spirituelle de tradition sur l'Europe.

Quant à l'islam en France, on pourrait naïvement penser qu'il y a d'un côté l'islamisme radical très minoritaire, et de l'autre des millions de musulmans, dont la moitié sont citoyens français, et qui ne demandent qu'à vivre en paix tout en pratiquant leur religion.

Mais il n'est pas aussi simple de dissocier les problèmes de fond que pose le fondamentalisme islamique des problèmes quotidiens qui naissent de la présence de tous ces musulmans : l'islamisme radical est présent, quand il ne l'est pas physiquement, il l'est au moins dans les esprits, ce qui pousse à des attitudes intransigeantes de la part des populations arabo-musulmanes, attitudes que nos mentalités laïques ont de prime abord tendance à rejeter. Et par réaction c'est la laïcité que ces populations rejettent.

La religion alimente le repli communautaire.



la laïcité au cœur de la cité

Les enseignants, médecins, politiques, le personnel administratif de l'Education nationale, des Hôpitaux, des mairies,... doivent quotidiennement trouver réponse aux mille problèmes que ces populations leur soumettent.

La nécessaire adaptation des musulmans à nos us et coutumes fait naître à tout moment de nouveaux cas concrets que le législateur ne pouvait pas prévoir.

Les personnels de nos institutions connaissent la loi mais elle est insuffisante à dire quelle attitude prendre dans tel ou tel cas. Ils manquent le plus souvent de cette faculté d'interpréter la pensée laïque pour décider dans un sens qui respecte les valeurs de la République tout en préservant les libertés individuelles. Et ensuite ils peinent à expliquer leurs décisions.

En fait, il leur manque une véritable culture laïque. Et ils s'en sortent généralement par des « accommodements (dits) raisonnables ».

Il ne suffit pas d'exhorter chacun à revêtir le manteau de cette vertu citoyenne qu'est la laïcité.

Une telle culture ne pourrait imprégner ces hommes, ces femmes que s'ils y étaient initiés dès le primaire puis formés au collège, au lycée, avec un complément éventuel à l'université.

Cette culture ne pourrait devenir la leur que si

la laïcité leur avait été enseignée dès le plus jeune âge et sur une longue période.

L'enseignement d'ailleurs commun à tous permettrait plus tard aux uns de décider en conscience et d'argumenter avec précision ; et aux autres d'accepter sans heurts ces décisions « laïques ».

Peu à peu se développerait, à l'usage, de part et d'autre, un apprentissage des contraintes réciproques, des compromis de voisinage, une reconnaissance du juste équilibre entre valeurs républicaines et respect des particularités.

La laïcité peut alors être bien plus qu'une « mentalité » : un art de vivre en commun au cœur de la cité.

Mais restons lucides. Déclarer : « Il faut enseigner la laïcité » n'est que l'expression d'une bonne et louable intention. Encore faut-il accompagner d'un acte créatif cette intention pour que l'idée devienne réalité.

C'est ce que nous verrons dans la seconde partie (n°8 du Chevalier) avec le sous-titre « Chaire laïcité ».

(à suivre)

JP



L'abbesse de Jouarre . Ernest Renan

Voilà ce qui peut arriver à un bouquiniste : avoir dans les mains un très bel exemplaire (édition originale avec envoi de l'auteur) d'un texte magnifique ; prendre juste le temps de le lire et puis le vendre le moment d'après.

Pourtant il aurait fallu s'arrêter, réfléchir, noter... ce n'est pas qu'un autre exemplaire soit introuvable, mais ce texte fut rarement réédité, cette pièce de théâtre jamais, absolument jamais jouée !

Passer à côté, donc. passer à côté de cette pièce de théâtre, de Renan...comme tous les personnages de ce drame passent à côté de la vie, du moins de la vraie vie, la vie présente. Deux aristocrates que tout sépare s'unissent la veille de monter à l'échafaud. L'Abbesse n'avait d'autre prétexte à « céder » aux instances de cet homme qu'elle avait aimé, que la prompte mort promise par le tribunal révolutionnaire.

Or elle ne meurt pas.

Renan situe ce drame entre deux mondes, entre

deux régimes, entre religion et athéisme. Renan avoue qu'il pourrait bien être passé à côté de lui-même. L'Abbesse est « sauvée » par un admirateur, officier de l'armée de la République qui avait servi l'ancien régime. Un jeune homme entre deux mondes, entre deux convictions.

On le pressent, ce texte, qui est d'un grand écrivain (insistons : d'une écriture magistrale !), trace d'une manière exigeante la nécessité de tenir parole si l'on veut faire société et en même temps de remettre sa parole en cause si l'Histoire l'exige : c'est le prix de l'esprit critique et de la liberté de penser ; c'est aussi une distance salutaire par rapport au relativisme, à l'indifférence individualiste qui est l'air que l'on semble respirer aujourd'hui.

S'il est encore temps de formuler des vœux, qu'il vous soit possible de croiser, fût-ce brièvement, un tel parfum de liberté.

Thierry Blanchet

